



officié le 1^{er} juillet 2009

Conseil municipal, 19/06/2009, 20h00

Présents : Gilles CORNETTE, Roland FLOUZAT, Henriette BOUHOUR, Hubert GRILLON, Philippe DUFOUR, Rosemary FARLEY, Anic NANDROT, Michèle PASQUIER, Denise LECORDIER, Marie-Laure MICHALET.

Représentés : Carlo CIACHELLA représenté par Roland FLOUZAT
Nathalie BARRAT représentée par Denise LECORDIER
Patrick DESFORGES représenté par Hubert GRILLON

Absente excusée : Ingrid RAHAL

Début de séance : 20H00

Secrétaire de séance : Michèle PASQUIER

Lecture du cahier de délibérations et signatures.

I. Création d'une commission d'accessibilité aux handicapés :

- o Le conseil décide de constituer un groupe de travail chargé de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. Il se compose de :
 - Hubert GRILLON, Michèle PASQUIER, Rosemary FARLEY, Roland FLOUZAT, Philippe DUFOUR

II. Constitution d'une commission d'appels d'offres :

Le conseil municipal, par scrutin à bulletin secret, élit les membres de la commission d'appel d'offres. Sont élus, à l'unanimité :

- o Titulaires : Gilles CORNETTE, Henriette BOUHOUR, Carlo CIACHELLA, Anic NANDROT
- o Suppléants : Roland FLOUZAT, Michèle PASQUIER, Rosemary FARLEY, Denise LECORDIER

III. Examen d'une adhésion au Comité du Tourisme du Cher :

- o Le conseil municipal décide d'adhérer au Comité Départemental du Tourisme, pour 2009, moyennant une cotisation annuelle de 16€.

IV. Constitution du jury des maisons fleuries :

- o Le jury se compose de :
 - Hubert GRILLON, Michèle PASQUIER, Denise LECORDIER, Rosemary FARLEY, Roland FLOUZAT
- o Le passage du jury aura lieu le lundi 13 juillet 2009, à partir de 18h.

V. Fonctionnement de la base de canoës 2009 :

Monsieur le Maire expose le déroulement de la saison 2009 de la base de canoës qui se tiendra du 1^{er} juillet au 30 août. Cette saison nécessite le recrutement de moniteurs et d'agents d'accueil. Le Conseil décide la création de 2 postes de moniteurs et de 2 postes d'agents d'animation :

Votes contre : 4

Votes pour : 9

Le Conseil vote une subvention au Bourges Canoës Kayak Club d'un montant de 4000€ :

Vote contre : 1

Votes pour : 11

Abstention : 1

VI. Projets d'animation culturelle de fin d'année :

- o Animation concert du 30 août : le conseil vote le budget de 650€ pour ce spectacle
- o Animation concert du 16 octobre : le conseil vote le budget de 400€ pour ce spectacle
- o La décision d'accueillir des ateliers d'artistes en septembre est remise à plus tard

VII. Questions diverses :

- o Création d'un poste d'agent de maîtrise des services techniques : Monsieur le Maire présente au Conseil la candidature exprimée par M. PAPILLON Dominique pour intégrer l'équipe technique de la Mairie car le poste qu'il occupe actuellement à la 15° BSMAT de Fourchambault/Garchizy est menacé par la restructuration de ce site militaire. Vu les compétences du candidat et son niveau hiérarchique, Monsieur le Maire a pris contact avec l'Armée de Terre, employeur actuel de M. PAPILLON, pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement possibles dans le cadre d'une mise à disposition de l'agent par son employeur actuel. Cet accompagnement se révèle effectivement possible et permettrait de doter le service technique d'un agent de maîtrise. Le Conseil Municipal est favorable à cette création de poste et charge Monsieur le Maire de continuer à instruire ce dossier.
- o Pour procéder à la réfection du toit de la cabane située sur l'ancien terrain de football, M. le Maire présente le devis établi par l'entreprise RAFFESTIN. Le Conseil propose que soit demandé un autre devis.
- o Dans le cadre des projets à soumettre au Conseil Général pour les aménagements liés à l'itinéraire cyclable « Loire à vélo », M. le Maire présente pour examen les propositions des cabinets d'études ABWw/Passages. Ces aménagements seront subventionnables à 80%. Le Conseil valide les projets sauf le « cheminement en rive du petit port » et « l'aire de camping pour tentes ».
- o Sogirest, fournisseur des repas de la cantine scolaire annonce une baisse du prix de ceux-ci, à partir de la rentrée prochaine, de 2.86€ à 2.70€
- o Demandes d'administrés :
 - Pose d'un banc près du cimetière
 - Plantation de thuyas autour de la station d'épurationCes demandes seront étudiées.

Clôture de la séance à 11H30.

